

## GROUPE DE RECHERCHE 2018

### JOURNAL n° 19 – le 22 mars et le 12 avril

Le 22 mars, Brigitte, Corinne, Gisèle et Sylvie, puis le 12 avril, Gisèle, Jacqueline et Sylvie se sont réunies à 14h au salon de thé "*La Parenthèse*" 1 rue de Pujols à Villeneuve-sur-Lot.

Voici l'ordre du jour :

- Un aperçu du travail de Chris et Brigitte sur notre future newsletter : son rôle et le moment de son envoi.
- Quelques échos des lectures en cours.
- L'avancement du travail d'*ABCD'Errances* sur les déterminants : l'article, le possessif, le numéral cardinal.
- La présentation du débat autour de l'écriture inclusive.

#### I. Quelques réflexions et thèmes abordés

- Nous aurons l'occasion de nous pencher sur les notions suivantes : langue frontalière, frontière linguistique, langue voisine, langue d'immigration, îlot linguistique, langue régionale, langue étrangère, langue nationale, dialecte, patois, continuum linguistique, isoglosse<sup>1</sup>.
- Nous souhaitons également décrire, au sein d'une même langue, les particularismes et les accents régionaux. On dénombre en France 45 langues, dialectes ou patois et 28 accents. Au Royaume Uni, on fait la distinction entre accents et régionalismes cockney, Oxford, Northern, Scottish, Geordie<sup>2</sup>. Aux Etats-Unis, on caractérise le dialecte des Appalaches, les spécificités des accents de New York, Boston, Philadelphie et l'accent des régions, comme le New Jersey, la Louisiane, la Virginie, les Grands Lacs, le Texas...

#### II. AXE I : L'« article » en grammaire française

##### 1. L'évolution de l'article en vieux français

L'ancien français<sup>3</sup> conserve longtemps l'empreinte du système grammatical latin et son utilisation des déclinaisons. Chaque mot porte une terminaison spécifique selon le rôle qu'il

---

<sup>1</sup> Une isoglosse (du grec = langue identique) est une ligne imaginaire qui sépare deux zones géographiques se caractérisant par leurs traits linguistiques spécifiques : lexical, sémantique, phonologique, phonétique.

<sup>2</sup> Voir *Journal n°14*, III. AXE II. 5. Les « langues » de Grande Bretagne.

<sup>3</sup> « Dans ces temps peu lettrés, où la langue se formait en tâtonnant, et allait se fixant peu à peu par une suite d'essais consécutifs, il était naturel que l'emploi convenable et régulier de l'article ne fût pas d'abord déterminé avec précision, et nous devons retrouver dans cela, comme dans tout le reste, des traces de variations et de tâtonnements. » in *Recherches sur les formes grammaticales de la langue française et de ses dialectes au XIIIe siècle*, Joseph Frédéric Gustave Fallot, Battiste Guérard, publié par Paul Ackermenn, 1839.

Voir aussi *Initiation à l'ancien français*, Sylvie Bazin-Tacchella, Paris, Hachette (Ancreages), 2002.

joue par rapport au verbe, dans l'expression de la pensée. L'article en porte la trace plus que tout autre élément grammatical.

## 2. L'article défini est décliné ainsi du XIIIe siècle jusqu'au XVe siècle

Masculin : <i>Le</i>		
	Singulier	Pluriel
Nominatif	<i>Li</i>	<i>Li, les</i>
Génitif	<i>Del, deu, du, dou</i>	<i>Des</i>
Datif	<i>Al, à le</i>	<i>Als, as, es</i>
Accusatif	<i>Le, lou, lo, lu</i>	<i>Les</i>
Locatif	<i>el, eu, u, ou, on, o</i>	<i>els, es, ez</i>

*Ne mettere le main sur le fiz le Roi*

Je ne mettrai point la main sur le fils du Roi (2° Livre des Rois)

*De par le roi* (= de la part du roi)

Maître *ès* arts

Féminin : <i>La</i>		
	Singulier	Pluriel
Nominatif	<i>La</i>	<i>Les</i>
Génitif	<i>De la</i>	<i>Des</i>
Datif	<i>A la</i>	<i>As</i>
Accusatif	<i>La</i>	<i>Les</i>

L'article féminin se conserve.

Parfois, *le* remplace *la* > *Nicolete le bien faite*

## 3. L'article indéfini est décliné ainsi, du XIIIe siècle jusqu'au XVe siècle

L'article indéfini : *un, une = les uns, les unes, quelques-uns, aux uns, quelques-unes, aux unes*

*On li aporta uns esperons ou d'or u dorés.*

On lui apporta des éperons ou d'or ou dorés.

[in *Ordene de Chevalerie*]

*Il avait unes grandes joes, unes grandes narines léés et unes grosses levres plus rouges d'une carbounée.*

Il avait de grandes joues, de grandes narines larges et de grosses lèvres plus rouges qu'un charbon ardent.

[in *Aucassin et Nicolete*]

## 4. On se servait de l'article quand on utilise aujourd'hui un pronom démonstratif

> « *Por la terre, la (qui est celles du) rei, et la (celle de) monsire Edward garder* » [Act. Rym. I, 33g.].

> « *Sire Rollan, dist li quens Olivier,*

*Est ceu Joieuse, la (celle de) Kallon à vis fier*

*Don vos saviez si riches colz paier ?*

*- Nenil, biau sire, dit Rollan le guerrier,*

*C'est Durandart, m'espée à poig d'ormier. »*

[in *Gerars de Viane*, 2892-2896].

## 5. On employait l'article devant les pronoms démonstratifs

Par exemple : les *ceux*, les *celles* pour dire *ceux*, *celles*.

On conserve cet usage en espagnol, en italien et dans certaines locutions provinciales.

« *A tous les ceaus (ceux) à qi ces lettres viendront* » [Act. Rym. I 48].

On employait aussi, comme en italien, l'article avec le pronom possessif, accompagné de son substantif :

« *Li ministre de la sue (de sa) cruelteit.* » [Trad. De S. Grég. Dans l'Hist, litt. De Fr XIII, 12].

*Les soes (ses) chartres.*

*A la soe (sa) gent.*

*Le son pople (son peuple).*

*De le mive (de ma) part.*

*Od la soie (avec sa) gent.*

*Je te pardouin le tuen (ton) meffet.*

*Li tiens doiz (ton doigt).*

*Li miens (mon) parages.*

*Par le vostre (votre) aingle.*

## 6. Nous rappelons qu'il existe plusieurs **définitions** possibles pour un déterminant

Il en est de même pour l'article qui fait partie de cette catégorie. L'article est le déterminant de base qui précise l'identité (le genre grammatical : masculin/féminin) et la quantité (le nombre : singulier/pluriel).

Mais, l'article est aussi de plusieurs natures qui répondent à des fonctions langagières dont les particularités sont de traduire la présence ou l'absence, le tout ou la partie (dimension et proportion), la quantité ou la qualité, le personnel ou l'impersonnel, le générique ou le numéral, le dénombrable ou l'indénombrable.

### III. AXE 2

#### 1. Un esprit de conquête

Nous trouvons opportun de vous donner une bonne dose d'optimisme et d'esprit créatif dans deux domaines différents. Mais, le sont-ils vraiment ?

D'un côté, Muriel pour les langues et le français en particulier.

De l'autre, le domaine mathématique avec Junaid Mubeen, mathématicien d'Oxford, directeur d'éducation, innovateur et auteur de **Q.E.D. Mathematics Learning Specialist at Scolab**, et Sunil Singh, co-auteur de **Q.E.D. Mathematics** et auteur de *Pi of Life: The Hidden Happiness of Mathematics*, et qui se définit comme "*Math Jester/Provocateur*" (« Baladin des maths et Provocateur »).

- Muriel fait ce commentaire, riche en idées à débattre :

« S'intéresser à la langue française, un peu en perdition, est une bonne chose ; apporter cette langue à tous par le biais de l'école devient une priorité...

Je crois que les Annales vont être traduites en anglais... Pourquoi ne pas apprendre le français pour les lire *dans la langue* ?

Je crois aussi que les langues étrangères devraient être mieux et plus enseignées, ainsi l'arabe par exemple...

Pourquoi pas des États généraux de la langue française et des langues du monde ?

L'objectif serait l'École : une meilleure appropriation et pratique de notre langue, un apprentissage vivant et rigoureux d'autres langues...

Mon projet orthographe s'inscrit dans ce cadre...

J'aimerais que les morceaux choisis de mon travail, publiés sur le site, soient utiles au projet (c'est-à-dire aux futurs écoliers et écolières) ; des retours et remarques manifestant un intérêt pour la question, voire un engagement seraient bienvenus ... »

- Junaid Mubeen et Sunil Singh ont écrit<sup>4</sup> :

*"We created this publication to give a platform to the wonderful ideas and people positively shaping the landscape of mathematics education.*

*Q.E.D. denotes the Latin phrase quod erat demonstrandum, "what was to be demonstrated", and signifies the end of a mathematical proof; a statement that carries with it eternal truth. We would like to hear your own truths, with just two conditions: first, you share our passion for pushing mathematics education to a new frontier — whether as learners or educators. Second, you have a unique perspective that is well reasoned and articulated.*

*Q.E.D. may also stand for questioning every dogma; do not be afraid to challenge the status quo and inspire our community with visions of what mathematics education can become.*

*The selection of articles already available in Q.E.D. should give you a taste of the wide range of topics we want to give a home to.*

*We look forward to discovering your writing, and to seeing Q.E.D. grow into a global community of passionate and inspired math(s) educators."*

A Medium Corporation (US) <https://medium.com/@fjmubeen>

## 2. Langues et frontières

Cécile Canut<sup>5</sup> étudie la formation du discours en langue naturelle et la nomination des langues en fonction des différents types de discours. Entrent en jeu : le message du locuteur, la relation entre les interlocuteurs et le rôle joué par les institutions, les idéologies, les religions, etc.

---

<sup>4</sup> Traduction proposée : « Nous avons créé cette publication pour donner une plate-forme aux idées merveilleuses et aux personnes qui façonnent positivement le paysage de l'éducation en mathématique. Q.E.D. vient de l'expression latine *quod erat demonstrandum*, "ce qui devait être démontré", et signifie l'aboutissement d'une preuve mathématique ; une déclaration qui porte en elle une vérité éternelle. Nous aimerions entendre vos propres vérités, ceci à deux conditions : d'abord, vous partagez notre passion à vouloir pousser l'éducation mathématique au-delà de ses frontières - que ce soit en tant qu'apprenants ou éducateurs. Ensuite, vous avez un point de vue personnel bien articulé sur lequel vous avez réfléchi. Q.E.D. est aussi un moyen d'interroger tous les dogmes ; N'ayez pas peur de défier le *statu quo* et d'inspirer à notre communauté des visions de ce que l'éducation mathématique peut devenir. La sélection des articles déjà disponibles en Q.E.D. devrait vous donner un avant-goût du large éventail de sujets que nous voulons offrir. Nous sommes impatients de découvrir ce que vous avez à dire et de voir Q.E.D. devenir une communauté mondiale d'éducateurs en mathématiques, passionnés et inspirés. »

<sup>5</sup> Voir document joint à ce *Journal* : « À la frontière des langues » par Cécile Canut, p. 443-464, [163-164 | 2001 : Langues déliées](#)

Voici la façon dont elle décrit son travail de recherche : « Notre objectif, qui s'inscrit dans les perspectives de A. Tabouret-Keller et de J.-L. Amselle, sera de montrer que la nomination des langues, comme celle des communautés, résulte d'une construction sociale, d'une volonté d'homogénéisation, notamment pour deux catégories de « donneurs de noms » : les institutions (État, Justice, Église, etc.) et les linguistes, alors même qu'elle (la langue) est pratiquée de manière beaucoup plus hétérogène et variée par les locuteurs, en fonction des situations ».

La notion de « langue », telle que nous la concevons, repose sur un modèle qui prend appui sur notre histoire occidentale, soit un « modèle homogénéisant dominant » selon l'expression de Cécile. Ainsi, dans le discours où l'hétérogénéité domine pour rendre compte de la diversité de ce qui est nommé, le modèle dominant vise à l'homogénéité pour en fixer le contenant, s'assurer de la stabilité de son usage ; en cas de réutilisation, par exemple.

Cependant, proches de la réalité linguistique, ce sont à la fois ce va-et-vient entre hétérogénéité et homogénéité et ce passage de la pluralité à l'unité : soit un difficile équilibre qui ne se maintient qu'à force de mouvement perpétuel.

Le langage dominant construit le discours dont il a l'usage et l'applique en forme de modèle sur les variantes linguistiques hétérogènes des locuteurs natifs. L'interaction entre les langues est alors « truquée », comme décidée d'avance.

Nous citons encore Cécile Canut : « S'il existe chez tout sujet le désir de tracer des frontières, de se représenter l'autre pour mieux s'en dissocier, ces dernières sont loin d'être équivalentes pour tous. Au contraire, on repère, pour un même locuteur, une grande fluctuation discursive et surtout interdiscursive (en fonction de l'autre, l'interlocuteur) qui se rattache à des fluctuations intersubjectives. Comme dans toute situation langagière, c'est le positionnement de soi par rapport à l'autre qui est en jeu et se manifeste par différentes distanciations dans les discours (Fénogio 1997 ; Gardy 1997) et une appropriation variée des discours de la *doxa*<sup>6</sup>. Cette grande variation s'inscrit dans ce que Bakhtine appelle le *dialogisme* ou plus globalement l'interdiscursivité, les discours antérieurs, le « déjà-dit » ou le « dit avant », « ailleurs », qu'ils soient politiques, idéologiques, sociaux, etc., parmi lesquels s'opèrent parfois des choix, et qui sont consciemment ou inconsciemment réactualisés dans nos propres discours. Ils sont bien souvent nourris d'*habitus* sociaux et culturels ».

Le sujet sur les langues et les frontières est sans fin. Tout fait débat : la distance instaurée entre soi et l'autre, la séparation linguistique entre les unes et les autres, les problèmes identitaires et langagiers. Le tracé historique et géographique des langues se fait et se défait : frontières dressées, passage paisible ou belliqueux de ces frontières, migrations humaines et langagières. Les langues sont à l'image de l'humain : dominantes/dominatrices ou contraintes, offensives ou sur la défensive, en perdition ou en survie. Paradoxalement, rien n'est acquis pour aucune d'elles ; elles sont en état de faiblesse à divers degrés et toutes nécessitent d'être défendues.

---

<sup>6</sup> Ensemble d'opinions reçues sans discussion, de préjugés populaires, de présuppositions, sur lesquelles se fonde la communication ; sauf, par principe, les communications scientifiques et le langage mathématique.

### 3. La guerre des « genres » (4<sup>e</sup> partie)

**Voici la suite du débat sur l'écriture inclusive : [ici, ses défenseur.es/défenseuses.](#)**

Nous présentons ce débat en trois temps : nous avons vu les détracteurs/détractrices de l'écriture inclusive dans le *Journal n°18*. Nous parlons ici de ses défenseur.es/défenseuses avant d'envisager la position médiane des modéré.es ou des indécis.es dans le *Journal n°20*.

#### **A / Rappelons le « problème »<sup>7</sup>**

Voici quelques repères pour replacer le débat sur l'écriture inclusive en contexte.

Depuis 1635, l'Académie française est le garant de la langue française. Les politiques suivent les doctes conclusions des « Immortels ». Tandis que certains Principes sont comme à jamais figés, la société évolue et la langue aussi.

Des féministes - pas toutes, et pas seulement - s'offusquent de règles qui finissent par « dater ». L'une, en particulier : « Le masculin l'emporte sur le féminin »<sup>8</sup>.

Dans le *Bon Usage* de Maurice Grevisse<sup>9</sup>, lorsque plusieurs objets ou personnes des deux genres / des deux sexes sont en présence, l'adjectif se met au « *genre indifférencié, c'est-à-dire au masculin* ». [Les garçons et les filles sont prêts pour l'école](#) ; [Ces hommes et ces femmes sont beaux](#).

Clara Domingues<sup>10</sup> objecte que « cette règle fait des femmes et du féminin les invisibles de la langue ». Son association *L'égalité, c'est pas sorcier*, épaulée de la Ligue de l'enseignement, de l'ONG « Le monde selon les femmes » et de l'association « Femmes solidaires », a lancé sur Petitions24.net : « Cette règle de grammaire apprise dès l'enfance sur les bancs de l'école façonne un monde de représentations dans lequel le masculin est considéré comme supérieur au féminin. Que les hommes et les femmes soient belles ! »

La première requête est la règle de proximité<sup>11</sup> : lorsque les noms sont de genres différents, l'adjectif s'accorderait avec le mot le plus proche. [Les manteaux et les vestes sont blanches](#) ; [Les garçons et les filles sont gentilles](#).

Voici le commentaire d'Henriette Zoughebi<sup>12</sup> qui appuie ce modèle : « Dès l'enfance, cette règle inscrit dans le symbolique l'idée que l'un des sexes est supérieur à l'autre. Je le dis en songeant à ma carrière professionnelle de bibliothécaire et à mon amitié pour les livres : c'est la langue qui permet de *dire* le réel, c'est elle qui transforme, ou non, les choses. Si l'on veut *donner* de la visibilité aux femmes dans l'espace *social*, il faut *adopter* la règle de proximité, qui est à la fois simple et souple : elle redonne de la liberté et du jeu à la langue. »

---

<sup>7</sup> Pour se replonger dans la problématique, on relira le *Journal n° 16*, AXE I, B. La guerre des « genres » (1<sup>e</sup> partie), 1 à 8, ainsi que l'article joint au journal « Genre, le désaccord » d'Anne Chemin, journaliste au service culture du journal Le Monde. Elle s'intéresse en particulier aux débats d'idée, aux controverses politiques et sociales, aux sciences humaines.

<sup>8</sup> Jacqueline Costa-Lascoux, directrice de recherches au CNRS : « Cette règle grammaticale qui instaure la domination du masculin sur le féminin est historiquement très datée : elle nous renvoie à la monarchie absolue, au Roi-Soleil et au catholicisme triomphant. La langue, c'est l'architecture de la pensée. Nous sommes au XXI<sup>e</sup> siècle : adoptons donc la règle de proximité, qui est plus simple et plus esthétique. Elle sonne mieux à l'oreille, elle offre plus de liberté dans l'écriture, et surtout, elle est plus égalitaire. »

<sup>9</sup> Né en 1895 en Belgique, Maurice Grevisse est successivement instituteur, professeur de français puis docteur en philosophie et lettres à l'Université de Liège. Il refond la grammaire scolaire et rédige *Le Bon Usage* en 1936. Grammairiens et écrivains de l'époque, dont André Gide, saluent son travail. Son gendre, André Goosse, prend sa suite. Il existe désormais une version électronique de cet ouvrage.

<sup>10</sup> Docteure ès lettres et secrétaire générale de l'association *L'égalité, c'est pas sorcier*.

<sup>11</sup> « Cette règle serait souple », note Clara Domingues. « Il suffirait de l'enseigner à l'école et de laisser ensuite vivre la langue. »

<sup>12</sup> Vice-présidente (PCF) chargée des lycées au conseil régional d'Ile-de-France.

On rappelle à cet effet, qu'en grec ancien et en latin, le principe de proximité s'applique<sup>13</sup>. Ce principe traverse les siècles, de l'ancien au moyen français<sup>14</sup>, jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup>. Si le principe déplaît au poète Malherbe (1555-1628), il sied au grammairien Vaugelas (1585-1650), un des premiers membres de l'Académie (!), qui propose d'écrire :

[Le cœur et la bouche ouverte](#) et [Des travaux et des chaleurs excessives](#).

Racine utilise ce principe indifféremment, sans en faire un dilemme :

[... consacrer ces trois jours et ces trois nuits entières](#) in *Athalie* (1691).

Le parcours est tortueux pour les académiciens. Les solutions qu'ils proposent, tout autant. Pour « faire moderne » (les femmes accédant à des postes de responsabilité), mais pas au-delà des limites (en tant que « garants » de la « pureté » [sic !] de la langue, rôle qui leur est dévolu par décret en 1635), on obtient ce genre de phrase :

[Le médecin des hôpitaux, M<sup>me</sup> Isabelle Martin, est nommé directeur de l'hôpital d'Alençon. Dans sa nouvelle activité de directrice, elle n'exercera plus son métier de chirurgienne.](#)

## **B / L'écriture inclusive au cœur du débat : la faute à qui ?**

Derrière une langue, se trouvent des hommes et des femmes qui la parlent, des institutions qui la modèlent. Est-elle genrée, sexuée ? Reflète-t-elle ce que nous lui prêtons d'intention et de vouloir dire ? Le débat est ouvert.

Ainsi Danièle Manesse, professeure émérite en sciences du langage, écrit : « Qu'un trait patriarcal se reflète dans la langue, cela n'a rien d'une nouveauté : la plupart des langues européennes sont concernées. On tend avec ce type de démarche à idéaliser la langue au nom du linguistiquement correct. Mais faire la chasse à la domination du masculin n'est pas le rôle de la langue ! L'ordre de la grammaire ne recoupe pas l'ordre du monde... »<sup>16</sup>

On peut objecter qu'à l'usage, les langues se transforment et que les politiques y ont un rôle. « Les langues évoluent en partie en fonction des usages spontanés, au fil de l'Histoire ou au gré des décisions politiques qui résultent de rapports de force ».<sup>17</sup>

Dans *Débats & Controverses*, L'Humanité, 30 octobre 2017, le titre : *Langue française et domination sexiste*, suivi de « *Faut-il encourager l'écriture inclusive ?* », puis de l'entrée de chapitre « *Un des derniers bastions de la domination masculine* », en disent long sur le débat en cours entre « masculinistes » et « féministes » !

Les définitions données à l'écriture inclusive reflètent le rôle qu'on lui octroie ou qu'on lui concède. Voici la définition quasi officielle pour établir des sondages sur la question<sup>18</sup> : « La

---

<sup>13</sup> « Au latin remonte l'accord de l'épithète, s'il y a plus d'un nom support, avec le plus rapproché. Cet usage domine (irrégulièrement) en ancien français » in *Le Grand Dictionnaire des lettres* (Larousse).

<sup>14</sup> *L'ancien français* vient du roman (= dialectes du latin vulgaire) avec des emprunts aux dialectes celtiques, germaniques au nord et arabes au sud. Il se prolonge en *moyen français*. Le français « langue unique », à partir des langues d'oïl, apparaît avec la Révolution française.

<sup>15</sup> « La langue du Moyen Age pratiquait ordinairement l'accord avec le donneur le plus proche », confirme l'ouvrage de Grevisse (*sic*). « Les auteurs du XVII<sup>e</sup> et même ceux du XVIII<sup>e</sup> suivaient encore assez souvent l'ancien usage ».

<sup>16</sup> « Après l'écriture, la grammaire « inclusive », *Le Monde* du 9 novembre 2017.

<sup>17</sup> Danielle Bousquet, présidente du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, « N'ayons pas peur d'une mesure de progrès », *Le Monde*, 20 novembre 2017.

<sup>18</sup> 41% des personnes interrogées ont entendu parler de l'écriture inclusive, 45% sont des hommes et 55% sont diplômés. Seules 12% des personnes interrogées savent précisément de quoi il s'agit. 75% y sont favorables et 24% très favorables. Aucune catégorie de population

volonté d'utiliser le genre féminin autant que le genre masculin à l'écrit via notamment la féminisation des noms de métiers et l'usage du féminin et du masculin plutôt que du masculin générique ».

Les auteurs dans *Débats & Controverses* en proposent la définition suivante : « L'écriture inclusive désigne l'ensemble des attentions graphiques et syntaxiques permettant d'assurer une égale représentation des hommes et des femmes dans la langue écrite, attentions qu'on retrouve évidemment pour partie dans la langue orale ».

La remarque qui suit est juste, langue et culture sont à jamais jumelées : « le langage est en effet ce par quoi les mentalités se structurent et il est illusoire de penser qu'elles pourraient changer, faire advenir l'égalité des sexes en continuant d'être formatées par des usages linguistiques qui ne cessent de réaffirmer la primauté d'un genre sur l'autre ».

Cependant, se pose la redoutable question : à coup d'écriture, peut-on faire disparaître les différences sociales, professionnelles et salariales entre les genres ? Débat qu'il faut aborder et poursuivre.

### **C / L'écriture inclusive, le point de mire !**

Les partisan.es de l'écriture inclusive en défendent les trois principes que nous rappelons ici :

La création de termes génériques par l'usage du point milieu / point médian avant un «e» féminin : (électeur·rice·s ou électeurs·rices ; intellectuel.le ; étudiant.e ; citoyen.ne) qui allège la barre oblique (électeur/riche ; électeurs/rices ; intellectuel/le ; étudiant/e ; citoyen/ne) ou évite la répétition (électeur(s) et électrice(s) ; intellectuel(s) et intellectuelle(s) ; étudiant(s) et étudiante(s) ; citoyen(s) et citoyenne(s)).

La création d'un lexique spécifique pour décrire les fonctions, grades et métiers, l'utilisation du masculin pour les hommes, du féminin pour les femmes, ce féminin qu'il faut retrouver ou inventer : autrice, écrivaine, médecine (= docteur, doctresse), peintresse, administratresse, rectrice, procureure, cheffe, préfète.

L'abandon du masculin générique, remplacé par un terme « neutre » : les droits de l'homme > les droits humains, les droits de la personne humaine ; les sciences de l'homme > les sciences humaines ; un terme épïcène<sup>19</sup> : membres, responsables, personnes, gens ; une fonction « mixte, uni-genre » : la présidence, la direction, le comité ; un accord (adjectif et participe passé) à la majorité, à la proximité, par ordre alphabétique : tous et toutes.

---

n'y est opposée ; mais plus les personnes sont renseignées, moins elles s'y montrent favorables (47% contre 27% en moyenne dans la population).

<sup>19</sup>Qui a la même forme au masculin et au féminin.



A l'intérieur de ce vaste projet sociolinguistique, le « point médian » retient l'attention des détracteurs, hommes et femmes. Pourtant, deux des principes - féminisation des fonctions et neutralité / mixité des termes - ont fait leur chemin !

Alors, faut-il plus de patience ou plus de combat ?

Si la recommandation d'un usage modéré de l'écriture inclusive sursoit à son principe d'usage, souhaitons que l'indifférence à cette écriture ne gagne pas de terrain sur l'opposition violente qui lui est faite.

Querelle pour querelle, le dernier mot n'est pas dit !

## **D / Écriture inclusive : offensive ou défensive<sup>20</sup>**

Révolte à l'école de la part des enseignant.es ? Oui, en parallèle à d'autres luttes - contre le harcèlement sexuel, les violences faites aux femmes et les stéréotypes sexistes – la tempête gronde : « le masculin ne l'emportera plus sur le féminin »<sup>21</sup>. Elle ne touche pas que les spécialistes de l'enseignement ; elle secoue la philosophie, la littérature, la presse et la politique. Le projet de l'écriture inclusive est défendu par Marie Darrieussecq (« autrice »), Yvette Roudy (ancienne ministre des droits des femmes), Geneviève Fraisse (philosophe), Maud Olivier (ex-députée, rapporteuse de la proposition de loi pour la lutte contre la prostitution), Viviane Youx (présidente de l'association française pour l'enseignement du français), Gérard Biard (rédacteur en chef de *Charlie Hebdo*), Ali Chibani (écrivain), Frédéric Altmann (historien d'art), Jean-Michel Le Baut (enseignant de français à Brest), etc.

Si Francette Popineau, porte-parole du SNUipp-FSU, n'a pas encore signé Petitions24.net, elle y songe : « La langue n'est pas pour rien dans ce sexisme un peu sourd véhiculé dans notre société, et l'école, avec d'autres institutions, a un rôle de premier plan à jouer ... Un changement dans les pratiques enseignantes pourrait se faire, si on laisse aux collègues un peu de temps pour l'assimiler ».

Dans une tribune du journal *Le Monde*, deux membres de l'instance consultative du HCE (Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes), Danielle Bousquet (présidente) et Françoise Vouillot (enseignante-chercheuse) rappellent que « la primauté accordée au masculin au XVIIIe siècle n'est pas une loi d'airain et que le langage joue un rôle dans l'infériorisation des femmes ? Le langage est signifiant et politique, sans aucun doute. Il peut être un outil de discrimination comme être un véritable outil de lutte contre les stéréotypes, qui favorise l'égalité. Que risque-t-on à expérimenter ce levier ? L'écriture inclusive se place du côté du progrès, il revient à chacune et à chacun de s'en saisir<sup>22</sup> ».

## **D / Démasculiniser = Féminiser = « Neutraliser » ?**

La guerre va bon train entre linguistes, éducateurs, parents, politiques. Les conflits surgissent : conseil contre recommandation, tribune contre forum, discussion contre débat,

---

<sup>20</sup> Voir note 11 précédente.

<sup>21</sup> 300 professeurs d'écoles, collèges et lycées [dans une tribune publiée par Slate.fr](#) ont décidé de ne plus l'enseigner. «Le masculin l'emporte sur le féminin induit des représentations mentales qui conduisent femmes et hommes à accepter la domination d'un sexe sur l'autre». Désormais [les pâturages et les prairies seront verdoyantes](#). Voir aussi [les Nouvelles News](#).

<sup>22</sup> L'écriture inclusive : « N'ayons pas peur d'une mesure de progrès », *Le Monde*, 20.11.2017.

contradiction contre opposition. La presse se veut le rapporteur fidèle. Serait-ce affaire de spécialistes ? Bien sûr, comme à l'accoutumée. Mais qui a voix au chapitre ?

Le linguiste et lexicographe Alain Rey<sup>23</sup> explique son point de vue :

« Le fait que 99 femmes et un homme deviennent "ils" au pluriel, c'est évidemment scandaleux. Cette situation est aggravée par le fait que la langue française a la malchance de ne pas avoir de neutre : l'accord au masculin est clairement antiféministe ».

Avec fermeté, le Haut Comité à l'égalité écrit dans son guide<sup>24</sup> :

« En français, le neutre n'existe pas : un mot est soit masculin, soit féminin ».

Il est évident qu'une trace de la domination masculine est visible dans la langue française :

« L'usage du masculin n'est pas perçu de manière neutre en dépit du fait que ce soit son intention, car il active moins de représentations de femmes auprès des personnes interpellées qu'un générique épiciène ».

Ainsi, le Haut Conseil recommande l'usage de l'écriture inclusive<sup>25</sup>.

De son côté, Eliane Viennot<sup>26</sup> explique :

« Le français est une langue à deux genres, tous les noms sont soit masculins soit féminins ».

C'est également le cas des langues issues du latin, à l'exception du roumain. D'autres langues comme le russe ou l'allemand ont un genre neutre.

Des solutions audacieuses sont proposées pour rendre le langage plus égalitaire, ou plus neutre, par exemple introduire des pronoms personnels uniques : **iel**, **ul** ou **ele** au singulier et **iels** ou **illes**, au lieu de **ils** et **elles** au pluriel. Mais si le principe séduit, on en mesure les difficultés dès l'école.

Pour Eliane Viennot, ces nouveaux pronoms ne suffiraient pas à s'affranchir de la dualité masculin / féminin inhérente au français.

Voici l'argument qu'elle avance : « Il faut ensuite choisir entre "**iel est content**" ou "**iel est contente**". Alors qu'en anglais par exemple, un pronom non généré peut fonctionner, car le reste de la phrase n'est pas affecté... ».

Par contre, elle estime qu'il est possible de faire du français une langue moins sexiste en renforçant le potentiel « féminin » de la langue :

« Les langues romanes sont très genrées, mais elles sont outillées pour le féminin. On a déjà ce qu'il faut pour exprimer le féminin, il faut juste utiliser la langue à bon escient ».

Pour elle, l'écriture inclusive vise surtout à une démasculinisation de la langue plus qu'à sa féminisation.

De son côté, Anne Abeillé<sup>27</sup> affirme :

« (En français) le masculin n'est pas un genre neutre mais un genre par défaut. Ce choix du masculin pour l'accord au pluriel se retrouve dans les autres langues à deux genres, comme l'espagnol, l'italien, l'hindi ou l'hébreu. Quant au roumain ou au grec moderne, il y a beau avoir un genre neutre,

---

<sup>23</sup> « Faire changer une langue, c'est un sacré travail ! », Le Monde, 22 novembre 2017.

<sup>24</sup> Paru en 2015, [guide «pour une communication sans stéréotype de sexe»](#), soit «un accompagnement pratique pour une communication égalitaire, à destination des institutions publiques, nationales et territoriales», féminisation des noms de métiers et mention maximale des Françaises.

<sup>25</sup> Écriture inclusive : le genre neutre existe-t-il vraiment en français ? Par [Juliette Deborde](#) Libération, 28 novembre 2017.

<sup>26</sup> Professeure de littérature française et autrice de *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin !* (Editions iXe, 2014).

<sup>27</sup> Professeure de linguistique à l'université Paris Diderot, interrogée ici par le journal Libération.

l'accord «total» se fait quand même au masculin pour les noms humains. Parmi les langues à trois genres, je ne connais que l'islandais qui résout le conflit de genre au profit du neutre ».

## **E / L'écriture inclusive et le politique**

Pour les défenseurs de l'écriture inclusive, le choix de l'accord au masculin est hautement politique malgré ce qu'affirme Jean-Michel Blanquer dans son interview à Inter. Pour le ministre de l'Éducation, le masculin aurait valeur de neutre. D'après lui, aussi : « On ne peut pas instrumentaliser la langue au nom d'une cause, aussi noble soit-elle. Ce n'est pas rendre service aux élèves que de ne pas leur enseigner cette langue telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui et telle que les programmes la déterminent ».

Le Haut Conseil à l'égalité de répondre : « Le masculin n'est pas plus neutre que le suffrage n'a été universel jusqu'en 1944 ».

Les politiques ne sont pas les seuls à désavouer l'écriture inclusive. La plupart des linguistes montrent une réticence extrême à son égard, comme s'il s'agissait d'un « hors sujet » présenté par de mauvais élèves.

Mais politiquement parlant, la chose est encore plus claire : l'écriture inclusive est « hors-jeu ». Par une circulaire du Premier ministre Edouard Philippe, consigne est donnée aux ministres de bannir l'écriture inclusive des textes administratifs destinés à être publiés au Journal officiel de la République française. Mesure de prévention ? Sur quel fondement ? La réponse gouvernementale est la suivante : «Le masculin est une forme neutre qu'il convient d'utiliser pour les termes susceptibles de s'appliquer aux femmes».<sup>28</sup>

Or, rappelons que par le biais de l'écriture inclusive, ses défenseurs/défenseuses visent à inclure les femmes au même titre que les hommes et aux mêmes conditions sociales et culturelles ; soit, explicitement, mettre au plus fort de l'égalité «les Françaises» et «les Français». [Français.es](http://Français.es), acte linguistique et politique !

## **F / Le bel exemple et le contre-exemple de Bogota**

Le bel exemple, ce sont les bonnes intentions pour l'adoption d'un modèle langagier démocratique. Le contre-exemple, c'est qu'il faille y renoncer, la politique traditionnelle fêvée d'académisme s'en mêlant / s'emmêlant !

Nous citons quelques passages de ce document que vous trouverez joint à ce journal<sup>29</sup>.

« L'accord 381 de 2009 du conseil municipal de Bogota ... ordonne aux autorités de la ville d'utiliser l'écriture inclusive dans tous les actes publics et documents officiels, tels que les décrets, les arrêtés, les avis, les journaux, les affiches, les brochures, le site Internet, les blogs ».

Voici une initiative dont l'enjeu est de taille : Bogota quitterait le carcan du passé et l'emprise de l'Espagne par le biais de l'écriture inclusive !

Expliquons. Le slogan de l'équipe municipale était le suivant : *Bogota, mejor para todos!*

---

<sup>28</sup> « Etrange priorité : Matignon bannit l'écriture inclusive des textes officiels », [Catherine Mallaval](#), Libération, 21 novembre 2017.

<sup>29</sup> « A Bogota aussi, on s'écharpe sur l'écriture inclusive », Marie Delcas correspondante Bogota, Le Monde, 28-12-2017.

Le tribunal administratif a considéré que ce slogan « subtilement discrimine les femmes, qui ne se sentent pas représentées. Ainsi, il donne raison aux partisans et partisanses de l'écriture inclusive en Colombie. Le sujet... ne doit pas être abordé comme une simple question discursive... mais porteur de profondes transformations culturelles » ; à savoir, « faire exister le droit de manière effective ».

Aussitôt, réaction politique. Pour de mauvaises raisons, pécuniaires en partie mais surtout démagogiques, le maire Enrique Peñalosa explique la raison pour laquelle il ne suivra pas la décision du tribunal : « Pour moi et mon équipe, le droit des femmes n'est pas affaire de langage ou de sémantique. Nous voulons qu'il existe dans les faits » et il rappelle que la moitié de ses collaborateurs sont des collaboratrices ; ce qui vaut pour excuse.

Ce renoncement n'est pas seulement de l'immobilisme, c'est un retour en arrière. Le passé fondateur repose sur l'Académie royale espagnole, fondée en 1713.

Linguistique et politique coexistent : « en espagnol, comme dans beaucoup d'autres langues, le masculin grammatical l'emporte ».

La correspondante à Bogota veut croire à un progrès possible ; mais que de questions !

« Le langage doit-il s'adapter aux nouvelles réalités ? La grammaire a-t-elle le pouvoir de transformer la société ? L'écriture inclusive est très utilisée dans les ONG et la coopération internationale. La question de sa généralisation s'est politisée ».

Il est vrai que les maires de gauche précédents, dont Gustavo Petro, ont été actifs sur le dossier de l'égalité des genres et le respect des droits des minorités sexuelles. L'accord de paix signé fin 2016, mettant fin à la guérilla avec les FARC, a été rédigé selon les règles de l'écriture inclusive : « les paysan.nes, (les paysans comme les paysannes), auraient droit à l'accès au crédit et à la titularisation des terres ». Preuve de la puissance « politique » du langage !

Mais c'était sans compter sur l'hostilité de la droite et des églises qui « s'inquiètent » d'une « théorie du genre ». Leur inquiétude est tout autant révélatrice de la puissance de la langue.

#### **IV. AXE III : Graphie et Phonétique**

##### **1. Proposition suivie d'effet**

En début de cette année, nous avons souhaité développer un 3<sup>e</sup> axe sur la graphie des langues et les sons langagiers<sup>30</sup>.

A ce propos, Brigitte fait la proposition suivante, à laquelle nous donnons suite : l'intervention de Jacqueline dans ce domaine.

---

<sup>30</sup> Rappelons le projet en début d'année, voir *Journal n°17*, III. Organisation et recherche en 2018, 2<sup>e</sup> question.

Jacqueline partage ses talents entre la peinture (son nom d'artiste est *Jadell*) et le chant accompagné du saxo d'Alan dans leur groupe *Baker Street*. Jacqueline est anglaise, originaire de Londres. Pour des raisons artistiques et techniques, elle s'intéresse au rythme, à la composition musicale, aux paroles et poèmes et à l'étonnante réciprocité entre paroles et chant.

Elle a donc été la bienvenue dans sa présentation des poèmes et paroles de « Amazing Grace » in Judy Collins Lyrics, « Summertime » in Ella Fitzgerald Lyrics et « Africa » in Toto Lyrics.

Un solide triangle de poésie, chant et musique dont il faudra poursuivre l'étude.

## 2. Quelques mots sur la prosodie

La **prosodie**<sup>31</sup> est plus vaste que l'étude de la versification (= la **métrique**), mais elle lui est intrinsèquement liée<sup>32</sup>, car elle étudie la ligne mélodique qui découle de la prononciation syllabique des mots et des phrases, au rythme de leurs accents.

Valéry<sup>33</sup> s'offusquait des différences faites entre le sens et la musique qui le sous-tend : « Distinguer dans les vers le fond et la forme, un sujet et un développement, le son et le sens, considérer la rythmique, la métrique et la prosodie comme naturellement et facilement séparables de l'expression *verbale même*, des *mots eux-mêmes et de la syntaxe*, voilà autant de symptômes de non-compréhension ou d'insensibilité en matière poétique ».

Le problème que soulevait Valéry n'a laissé indifférents ni les poètes, ni les musiciens, ni les phonologues, phonéticiens, linguistes...

Historiquement, jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle en France, le rythme musical est calqué sur le vers, sans scansion particulière des syllabes ; on respecte juste la rime et la césure.

A la création de l'Académie de Musique et de Poésie en 1570, la musique est alors « mesurée à l'antique » sur la quantité syllabique. Elle s'adapte à la scansion des vers en respectant leur métrique.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, la musique devient « classique » ; le récitatif se rapproche du débit de la parole et de ses inflexions et respecte les accents toniques<sup>34</sup> du texte chanté.

Dans ce parcours partagé entre texte poétique et musique, on comprend que les termes « techniques » sont bien souvent les mêmes.

En voici quelques-uns : ton, tonalité, intonation, mélodie, durée, variation, harmonie, déclamation, récitatif, accompagnement, instrument, voix, respiration, modulation, inflexion, amplitude, pause,

---

<sup>31</sup> Du gr.  $\pi\rho\sigma\omega\delta\acute{\alpha}$  = *prosodia* = chant pour accompagner la lyre ;  $\pi\rho\sigma\omega\delta\acute{\omicron}\zeta$  « que l'on chante avec accompagnement d'un instrument », fig. « qui s'accorde avec », de  $\pi\rho\acute{\omicron}\zeta$  « à côté de » et  $\acute{\alpha}\delta\omega$  « chanter ».

<sup>32</sup> C'est la métrique, et non la prosodie, qui traite de la structure des vers. La prosodie définit les propriétés des syllabes. La métrique a un lien avec la prosodie parce qu'elle s'appuie sur des propriétés prosodiques. Par exemple, la métrique gréco-latine se fonde sur la quantité prosodique des syllabes et ne tient pas compte de l'accent tonique qui appartient pourtant aussi à la prosodie. Ici, la prosodie et la métrique sont donc distinctes, mais complémentaires.

<sup>33</sup> *Variété III*, 1936, p.50.

<sup>34</sup> L'accent tonique (accent d'intensité ou accent de hauteur) met en relief une syllabe dans un mot en augmentant la hauteur, la force ou la durée du son.

tempo, mesure, rythme, accentuation, accent tonique et mélodique, prosodie récitative, prosodie musicale, vitesse d'élocution, hauteur de son, longueur de son (F0, fréquence fondamentale, mesurée en Hertz), niveau sonore (durée en millisecondes ou secondes), timbre (qualité de son), intensité (mesurée en décibels), etc.

### III. Prochaine réunion

La prochaine réunion d'*Errances en Linguistique* aura lieu le jeudi 17 mai à 14h, au salon de thé « *La Parenthèse* », 1 rue de Pujols à Villeneuve-sur-Lot.

#### Ordre du jour

- Un compte rendu sur la *Newsletter*.
- Les projets de poèmes et leurs illustrations.
- Les apports de nos lectures, articles et conférences.
- L'histoire du langage et des langues ; les liens entre langues et cultures.
- L'avancement sur l'axe grammatical du groupe *ABCD'Errances*.

#### Documents joints à ce Journal n° 19 :

- Dans l'entrelacs des langues, les cheminements  
À la frontière des langues, Figures de la démarcation  
*On the Borderline of Languages: Figures of Démarcation*  
Cécile Canut, p. 443-464
- « Langue française et domination sexiste. Faut-il encourager l'écriture inclusive ? Débats & Controverses, L'Humanité du 30-10-2017.
- « Faut-il encourager l'écriture inclusive ? » par Eliane Viennot, professeure émérite de littérature française et Raphaël Haddad, docteur en sciences de l'information et de la communication, Débats & Controverses, L'Humanité, lundi 30 octobre 2017.
- « Après l'écriture, la grammaire « inclusive », Mattea Battaglia, Le Monde, 9-11-2017.  
Des professeurs ont décidé d'enseigner à leurs élèves que le masculin ne l'emporte pas sur le féminin.
- L'écriture inclusive : « N'ayons pas peur d'une mesure de progrès », Danielle Bousquet (présidente du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes) et Françoise Vouillot (enseignante-chercheuse, présidente...), Le Monde, 20.11.2017.
- « Écriture inclusive : le genre neutre existe-t-il vraiment en français ? », Juliette Deborde, Libération, 28 novembre 2017.
- « A Bogota aussi, on s'écharpe sur l'écriture inclusive », Marie Delcas correspondante Bogota, Le Monde, 28-12-2017.

**D'autres documents** sont mis directement sur le site [www.errancesenlinguistique.fr](http://www.errancesenlinguistique.fr), sous l'intitulé « Documents » :

- La Verbothèque 1 et 2 Chante les mots. Le chanteur Dick Annegarn a créé la première Verbothèque au monde : un lieu riche de 600 livres dédiés à la culture orale et à la chanson. *Notre Temps*, n°381, août 2017.
- « Relançons la fabrique des mots ! », La chronique de Francis Combes et Patricia Latour, Débats & Controverses, L'Humanité, lundi 7 décembre 2017.
- « La musique adoucit les mots », La chronique de Francis Combes et Patricia Latour, Débats & Controverses, L'Humanité, jeudi 22 février 2018.